

Monsieur le Premier Ministre

Paris, le 13 novembre 2025

Lettre ouverte : Pour une politique de rénovation énergétique juste, cohérente et durable : l'urgence de réintroduire le financement de l'isolation des murs dans MaPrimeRénov' 2026

Monsieur le Premier Ministre,

La filière française de l'isolation thermique des murs par l'extérieur (ITE) et par l'intérieur (ITI), tient à vous exprimer son profond désarroi face au décret du 8 septembre 2025, qui exclut le financement des travaux d'isolation des murs du dispositif MaPrimeRénov' « mono-geste », à partir du 1^{er} janvier 2026.

Cette décision, incomprise de la filière et injustifiée sur le fond, affaiblit la cohérence même de la politique de rénovation énergétique, au moment où la France a plus que jamais besoin d'un cadre stable et ambitieux pour tenir ses objectifs climatiques et sociétaux.

Comment prétendre vouloir réduire les consommations d'énergie et lutter contre la précarité énergétique, qui touche 12 millions de personnes, en négligeant l'enveloppe du bâtiment ? Loin d'être un acte anodin, l'isolation des murs constitue une première étape incontournable d'un parcours de rénovation cohérent, permettant de limiter efficacement les consommations énergétiques d'une part et de dimensionner correctement les systèmes actifs d'autre part.

Les déperditions thermiques par les murs représentent jusqu'à 25 % des pertes d'énergie d'un logement. Les études les plus récentes de l'Observatoire national de la rénovation énergétique (ONRE, juillet 2025) démontrent que l'isolation des murs est le mono-geste le plus performant en termes de gains réels de consommation. De même, selon le CSTB, une isolation des murs extérieurs combinée à celle des combles permet de réduire de près de 38 % la consommation de chauffage, tout en améliorant le confort d'été.

Ignorer cette réalité revient à mettre en cause la pertinence même des parcours de rénovation et rendre illusoires les ambitions de performances énergétiques durables. Rappelons que ce geste de rénovation des logements constitue une porte d'entrée, vers le parcours accompagné de MaPrimeRénov', et vers un parcours de rénovation d'ampleur par étapes, que la filière appelle de ses vœux.

Derrière ces solutions, ce sont également des dizaines de milliers d'emplois qualifiés et des filières industrielles entières, des fabricants aux entreprises de pose, qui se trouvent fragilisés. Les investissements réalisés ces dernières années pour décarboner la production, innover pour des matériaux plus performants et respectueux de l'environnement ainsi que former les artisans, sont aujourd'hui remis en question. Comment concilier l'objectif de réindustrialisation verte et la mise à l'écart d'une filière qui contribue pourtant chaque jour à la décarbonation du parc bâti ?



Lors de son audition à l'Assemblée nationale, Madame Monique BARBUT, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, a réaffirmé la détermination du Gouvernement à pérenniser le dispositif MaPrimeRénov' et à soutenir activement la rénovation énergétique, avec l'objectif ambitieux de réaliser 290 000 rénovations (145 000 mono-gestes et 145 000 rénovations globales) en 2026. Cependant, cet engagement ne pourra être pleinement atteint si l'isolation des murs continue d'être exclue du dispositif mono-geste. De fait, levier incontournable pour atteindre les objectifs de sobriété énergétique, l'isolation est à la fois un acte durable, socialement juste et indispensable à la transition énergétique.

Nous vous demandons donc solennellement de revenir sur le décret du 8 septembre 2025 et de réintégrer l'isolation thermique des murs (ITE et ITI) dans MaPrimeRénov', afin de :

- Garantir la cohérence technique et énergétique du dispositif
- Préserver les emplois et la dynamique industrielle d'une filière d'avenir
- Offrir aux ménages modestes un véritable accès à des rénovations efficaces et durables

Monsieur le Premier Ministre, nous partageons votre ambition pour des logements sobres, sains et accessibles à tous. Mais sans isolation, il ne peut y avoir ni performance, ni équité, ni transition. Nous vous appelons à bien vouloir rétablir la place légitime de l'isolation des murs dans la politique publique de rénovation énergétique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Liste des Signataires

- **Marie ARNOUT, Présidente de la FDMC** (Fédération des Distributeurs des Matériaux de construction)
- **Elisabeth BARDET, Présidente du FILMM** (syndicat national des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées)
- **Philippe BOUSSEMARY, Président du Mur-Manteau**
- **Joaquim CORREIA, Président de l'AFIPB** (Association Française de l'Isolation en Polystyrène Expansé dans le Bâtiment)
- **Philippe GRUAT, Président de l'AIMCC** (Association française des industries des matériaux et produits de construction)
- **Vincent HANNECART, Président de l'AICB** (Association des Industriels de la Construction Biosourcée)
- **Jonathan HARTMANN, Président du SNPU** (Syndicat National des Polyuréthanes)
- **Jean-Christophe REPON, Président de la CAPEB** (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment)
- **Olivier SALLERON, Président de la FFB** (Fédération Française du Bâtiment)

En copie

- Madame la Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, Madame Monique BARBUT
- Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Monsieur Roland LESCURE
- Monsieur le Ministre de la Ville et du Logement, Monsieur Vincent JEANBRUN
- Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Industrie, Monsieur Sébastien MARTIN